



## Activités 2023-2024

### Fiche de pré-inscription

### Ecole maternelle publique

### Pays Pourpré Montfort-sur-Meu

**Pour la saison 2023-2024, L'aparté fait évoluer son projet de médiation. Les rendez-vous avec les scolaires restent au cœur de ses missions, mais une attention est également portée aux publics éloignés de la culture (EHPAD, foyers de vie, IME, mission locale, CDAS, petite enfance...)**

## Les outils à emprunter et les parcours dans les médiathèques

### La collection du LAC - fonds d'art contemporain de Montfort Communauté – Dès la maternelle

Montfort Communauté propose aux établissements scolaires du territoire un outil pédagogique sous la forme d'un [fonds d'art contemporain](#). Les établissements scolaires peuvent ainsi emprunter des éditions et des œuvres produites à L'aparté. Elles sont accompagnées d'une fiche auteur et d'une fiche œuvre.

*Pour emprunter des œuvres il faut : une cotisation annuelle de l'établissement de 20€ et une attestation d'assurance. L'établissement peut emprunter 1 à 3 œuvres avec possibilité de changer tous les 2 mois (soit 12 œuvres/an). Les périodes de prêt sont fixées entre chaque période de vacances scolaires.*

*Pour rappel la collection du LAC est consultable via deux documents : [La présentation du LAC](#) qui permet de se familiariser avec les œuvres, leur technique et leurs thématiques et [La collection thématiques du LAC](#) qui regroupe les œuvres par sujet.*

### Boîtes « 1 œuvre / 1 atelier » - Maternelle

L'aparté souhaite favoriser l'accueil d'œuvres d'art dans les structures accueillant de jeunes enfants (EAJE, médiathèques, écoles maternelles) en mettant en place des [boîtes "1 œuvre / 1 atelier"](#), qui contiennent les outils nécessaires à la réalisation d'un atelier pour les tout-petits autour d'œuvres du fonds. Les 3 boîtes (Anna Conzatti / l'har / Quentin Montagne) ont été pensées au cours d'une journée de formation, avec l'aide des professionnel(les) de la petite enfance et de la culture. Le but : apporter un contenu artistique répondant aux attentes et contraintes du terrain.

*Le prêt des œuvres liées aux boîtes se fait selon les conditions de prêt du fonds d'art contemporain de Montfort Communauté.*

*Le prêt des boîtes n'entraîne pas de coût supplémentaire.*

*Les périodes de prêt vont de 2 semaines à 1 mois. Enfants de 18 mois à 5 ans.*

## PAZAPA BD « Au-delà des frontières »

En lien avec le festival de BD Pré en Bulles, du mois de septembre au mois de novembre 2023, les médiathèques proposent des expositions, des rencontres ou des ateliers sur le thème « Au-delà des frontières ».

Se renseigner auprès de sa médiathèque pour connaître le programme et les horaires d'accueil des classes.

Temps fort : le [Festival Pré en Bulles](#) de Bédée le dimanche 24 septembre 2023.

## L'EFFET NUMERIQUE

En lien avec la résidence-exposition du duo d'artistes Mille au Carré, Montfort Communauté propose un parcours autour du numérique et des nouveaux médias.

Les médiathèques de Montfort Communauté proposent des expositions, des rencontres ou des ateliers autour du numérique.

Se renseigner auprès de sa médiathèque pour connaître le programme et les horaires d'accueil des classes.

## Les outils à emprunter

Si l'école désire emprunter un outil durant une période, noter le nom de l'enseignant et le niveau de la classe.

	Boite 1 œuvre / 1 atelier <i>Ihcar</i>	Boite 1 œuvre / 1 atelier <i>Anna Conzatti</i>	Boite 1 œuvre / 1 atelier <i>Quentin Montagne-1</i>	Collection du LAC
<b>Période 1</b>				
<b>Période 2</b>				
<b>Période 3</b>				

**Période 1** : Entre les vacances de Noël et les vacances de février > 8 janv. – 24 fév. 24

**Période 2** : Entre les vacances de février et les vacances de Pâques > 11 mars. – 20 avr. 24

**Période 3** : Entre les vacances de Pâques et les vacances d'été > 6 mai. – 6 juil. 24

## Informations pratiques

Les rendez-vous d'accompagnement pour la sélection des mallettes et des œuvres sont à effectuer le mercredi.

Ce document est à renvoyer par mail à l'adresse [aparte@montfortcommunaute.bzh](mailto:aparte@montfortcommunaute.bzh) avant le **7 juillet 2023**.